LETTRE D’ENGAGEMENT

GARANTIE DE LA CONFIRMATION DES CRÉDITS DOCUMENTAIRES

(Lettre de l’exportateur À la banque)

Référence :

Pays : ……………………………………..

N° dossier : ………………………………

OBJET : Lettre n°1C / Confirmation de crÉdit documentaire

* Participation au risque

Nous avons conclu le ……………………………. avec ……………………………. un contrat d’un montant
de ……………………….……..…. portant sur ……………………………..

Ce contrat (ou une fraction de ce contrat) est payable à hauteur de …………………………………. par utilisation d’un crédit documentaire *transférable*(1) ouvert en notre faveur le ………………………………. par la banque émettrice ……………..…………………..……. et confirmé par votre établissement en date du ….…………………………..

Nous avons souscrit auprès de Bpifrance Assurance Export, agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État, une lettre d’engagement n°1A ou 1B(2) par laquelle nous nous engageons à suivre les instructions que celui-ci estimerait devoir nous donner en vue d’éviter un sinistre au titre du crédit garanti par la police qu’il vous a délivrée ou à en limiter les effets et notamment, sur simple demande de Bpifrance Assurance Export, d’interrompre, ou à l’inverse de poursuivre l’exécution de notre contrat d’exportation.

Vous nous avez donné connaissance des termes de l’article 6 §1 des Conditions Spéciales de la police que vous avez souscrite auprès de Bpifrance Assurance Export pour faire couvrir le risque de non paiement afférent au crédit documentaire ouvert en notre faveur et que vous avez confirmé : « L’indemnisation est subordonnée à la remise par l’Assuré à Bpifrance Assurance Export d’une copie des instructions irrévocables données par le titulaire du Contrat d’exportation à l’Assuré en vue d’autoriser ce dernier à mettre à la disposition de Bpifrance Assurance Export, à titre de participation au risque, les sommes qui seraient dues au titulaire du Contrat d’exportation par utilisation du crédit documentaire pour des expéditions et/ou des prestations effectuées postérieurement à la date à laquelle Bpifrance Assurance Export lui aurait donné l’ordre d’interrompre l’exécution du Contrat d’exportation ».

Nous vous donnons en conséquence par la présente lettre, instructions irrévocables de mettre à la disposition de Bpifrance Assurance Export les sommes qui nous seraient dues par utilisation du crédit documentaire pour les expéditions et/ou les prestations que nous aurions effectuées postérieurement à la date à laquelle Bpifrance Assurance Export nous aurait donné l’ordre d’interrompre l’exécution du contrat.

En outre, nous vous demandons de ne pas transférer le bénéfice du crédit documentaire à l’un quelconque de nos sous-traitants (français ou étranger) avant que celui-ci vous ait adressé les mêmes instructions en ce qui concerne la part du crédit documentaire qui doit lui être transféré.(1)

Fait à ………………………………………. Le …………………………………………..

Cachet de la société Nom et qualité du signataire dûment habilité(\*)

Cachet de la société

Signature

(1) Rayer l’intégralité du paragraphe en italique lorsque le crédit documentaire n’est pas transférable.

(2) Rayer la mention inutile.

(\*) Joindre les copies de la carte nationale d’identité ou du passeport en cours de validité du signataire, et de ses pouvoirs si ce dernier n’est pas le représentant légal de la société.